

Nom du produit : ACIDE CHLORHYDRIQUE
Ref.Nr.: BDS000002_2_20170629 (FR)
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0
Remplace : BDS000002_20140917

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ACIDE CHLORHYDRIQUE
Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Détartrant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	ACIDE CHLORHYDRIQUE	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000002_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000002_20140917

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique:	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, catégorie 1 Peut être corrosif pour les métaux.
Santé:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., catégorie 3 Peut irriter les voies respiratoires. Corrosion cutanée, catégorie 1B Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Environnement:	Non-classifié
Autres dangers :	Non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Indicateur du produit: Acide chlorhydrique 23%
Index-N°: 017-002-01-X

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement:	Danger
Mention(s) de danger:	H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
Conseil(s) de prudence:	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P260-1 : Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301/330/331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303/361/353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304/340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305/351/338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P405 : Garder sous clef. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

2.3. Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Nom du produit : ACIDE CHLORHYDRIQUE Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0
 Ref.Nr.: BDS000002_2_20170629 (FR) Remplace : BDS000002_20140917

3.1. Substances

Acide chlorhydrique 23%

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
chlorure d'hydrogène	01-2119484862-27	7647-01-0	231-595-7	<25	Press. Gas, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A	H331,H314	A
Explication des notes							
A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail							

(* Explication des phrases: chapitre 16)

3.2. Mélanges

Non applicable.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire appel à un médecin immédiatement
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver au savon. Faire appel à un médecin immédiatement
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Rincer la bouche avec de l'eau (ne pas avaler) Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	Peut irriter les voies respiratoires. Symptômes: maux de gorge, toux.
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Provoque de graves brûlures. Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Provoque de graves brûlures. Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--



Nom du produit :	ACIDE CHLORHYDRIQUE	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000002_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000002_20140917

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées
Réagit violemment au contact de l'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la matière répandue avec de la terre ou du sable

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles



Nom du produit :	ACIDE CHLORHYDRIQUE	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000002_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000002_20140917

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Détartrant

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Pas de renseignements disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Protection individuelle : Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
Assurer une ventilation adéquate

inhalation : En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire recommandée: Masque antigaz (type ABEK)

la peau et les mains : Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374).
La durée de résistance au perçage du gant devrait être plus importante que la durée d'utilisation du produit. Si le travail dure plus longtemps, changer les gants.

Gants recommandés: (néoprène)

les yeux : Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique :	Liquide.
couleur :	Incolore.
odeur :	Odeur caractéristique.
pH :	< 1
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point d'éclair :	Aucun(e)
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.



Nom du produit : ACIDE CHLORHYDRIQUE
Ref.Nr.: BDS000002_2_20170629 (FR)
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0
Remplace : BDS000002_20140917

limite inférieure : Non connu.
Pression de vapeur : Non connu.
Densité relative : 1.10 g/cm³ (à 20°C).
Hydrosolubilité : Soluble dans l'eau
Auto-inflammabilité : > 200 °C
Viscosité : Non connu.

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Attaque les métaux

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En contact avec les métaux, gaz H₂ extrêmement inflammable peut être formé par corrosion.
Réagit violemment au contact de l'eau.

10.4. Conditions à éviter

gel
chaleur

10.5. Matières incompatibles

alcalin
l'eau
Attaque les métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

chlorure d'hydrogène
chlore

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis



Nom du produit :	ACIDE CHLORHYDRIQUE	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000002_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000002_20140917

corrosion cutanée/irritation cutanée:	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	Peut irriter les voies respiratoires.
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau :	Provoque de graves brûlures.
Contact avec les yeux :	Provoque des lésions oculaires graves.

Données toxicologiques :

Pas de renseignements disponibles

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Données ecotoxicologiques:

Pas de renseignements disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Non applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non applicable.



Nom du produit :	ACIDE CHLORHYDRIQUE	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000002_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000002_20140917

12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données expérimentales disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Non connu

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
	Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1789

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: ACIDE CHLORHYDRIQUE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 8
ADR/RID - Code de classification:C1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Polluant marine	No



Nom du produit :	ACIDE CHLORHYDRIQUE	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000002_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000002_20140917

IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	(E)
IMDG - Ems:	F-A, S-B
IATA/ICAO - PAX:	852
IATA/ICAO - CAO	856

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger: H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H331 : Toxique par inhalation.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE : 3.1. Substances
8.2. Contrôles de l'exposition

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

